



## L'hôtellerie de plein air

Sources : INSEE, SPOT Auvergne, CDT03

Note méthodologique : Zonage territorial Urbain, Rural, Thermal utilisé dans le traitement et l'analyse des données :

- > **Urbain** : Agglomérations de Moulins, Montluçon et Vichy
- > **Thermal** : communes de Bourbon l'Archambault, Néris-les-Bains, Vichy – Bellerive-sur-Allier
- > **Rural** : ensembles des communes définies comme rurales au sens de l'INSEE

**Avertissement : la commune de Vichy est uniquement incluse dans la zone thermale**

L'hôtellerie de plein air (classée et non classée) constitue la première forme d'hébergement marchand de département en capacité d'accueil. Elle enregistre 265 941 nuitées en 2010.

### L'ESSENTIEL :

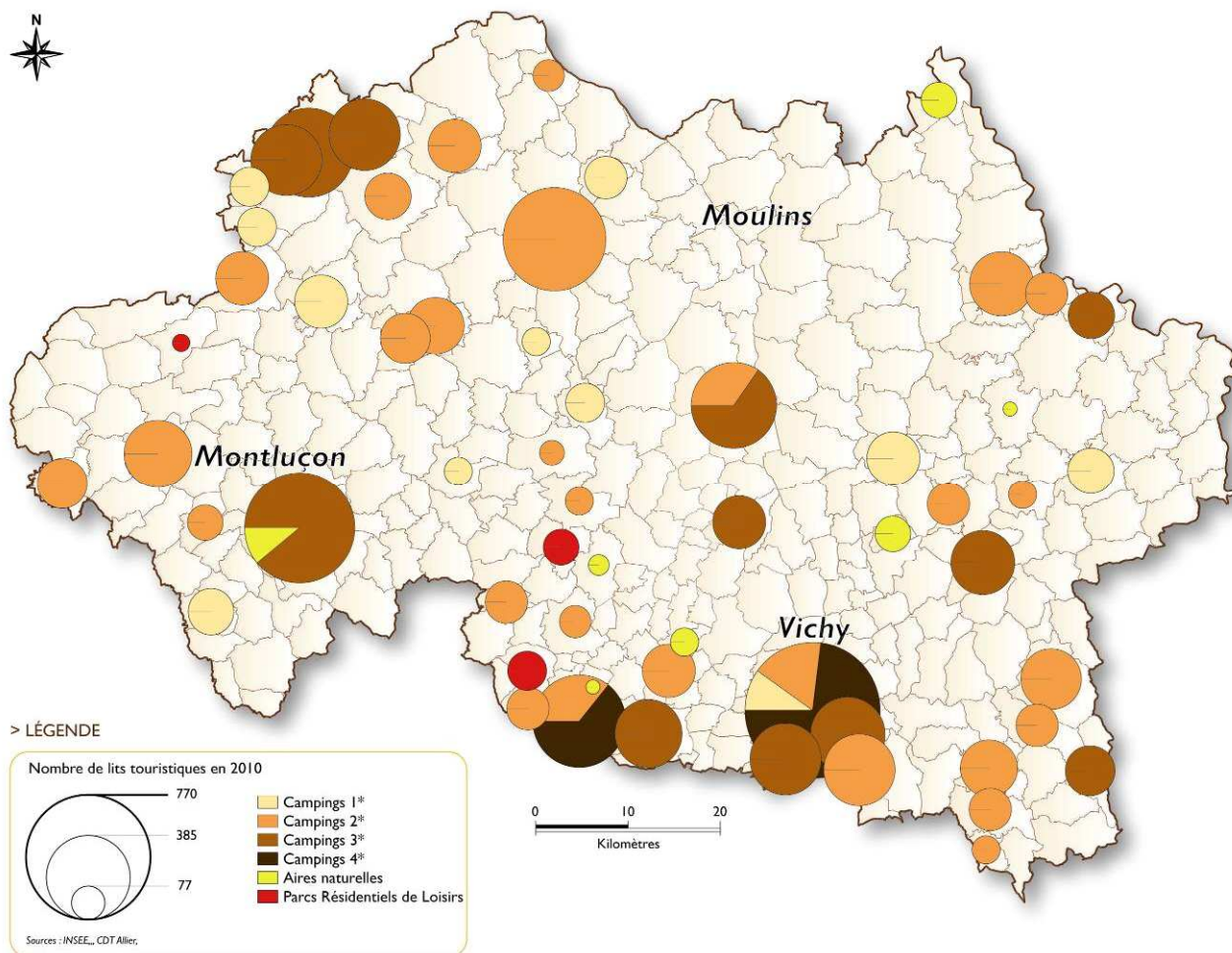
- Progression de +2% du volume global des nuitées (+4% en Auvergne) avec de bons mois de juillet et de septembre
- Une mauvaise avant-saison par rapport à 2009 (-10%)
- La fréquentation en emplacements locatifs est en hausse (+4%) alors que celle en emplacements nus est en baisse (-3,5%)
- La fréquentation en haut de gamme progresse encore de +4% alors qu'elle est à la baisse de -1% pour l'entrée de gamme. Le haut de gamme regroupe 67% des nuitées.
- Le taux d'occupation gagne 0,5 points pour atteindre 26,7%.

### ■ LE PARC

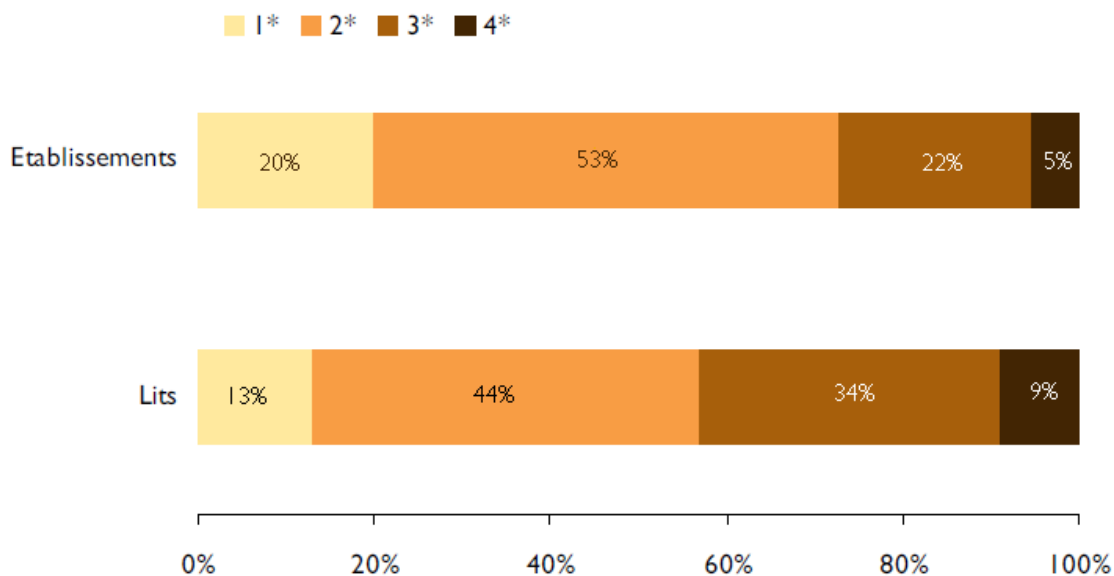
- > **65 établissements :**
  - > 55 établissements classés en étoiles
  - > 7 établissements classés « aires naturelles »
  - > 3 établissements classés parcs résidentiels de loisirs (PRL)
- > **9 283 lits :**
  - > 8 779 lits classés en étoiles
  - > 321 lits classés « aires naturelles »
  - > 183 lits classés parcs résidentiels de loisirs (PRL)

**Avec -1,3% de lits entre 2009 et 2010 et -3% d'établissements**, le parc hôtelier de plein air se stabilise doucement après une baisse plus importante entre 2008 et 2009.

> Répartition géographique de la capacité d'accueil selon la catégorie de confort



> Répartition du parc selon la catégorie de classement (étoiles)



**58% des lits sont classés en entrée de gamme** (+3% par rapport à 2009). **Le nombre de lits 3\* passe lui de 36 à 34%**. Une majorité d'établissements reste concentrée sur une activité de « location d'emplacements secs », sans offrir de prestations de services et de loisirs en phase avec les attentes des clientèles.

En outre, la capacité d'accueil moyenne des campings de l'Allier est nettement inférieure à celle des autres départements auvergnats : **52 emplacements en moyenne** contre 72 en Auvergne et 117 au niveau national. La taille réduite des équipements rend plus difficile leur rentabilité économique, particulièrement pour les petits établissements en gestion publique. Les services et équipements annexes, la typologie des emplacements, privilégiant notamment le locatif, ainsi que le mode de gestion, constituent également des facteurs qui influent sur la performance des établissements 3 ou 4\*.

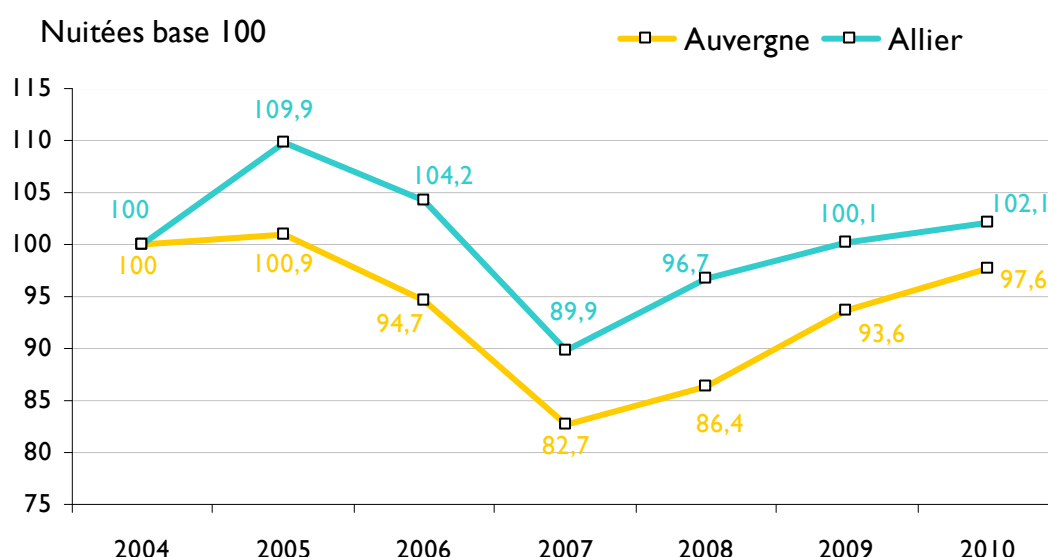
89% des emplacements sont des emplacements nus. Ce chiffre monte à 95% pour les campings 1 ou 2\* et est de 83% pour les établissements 3 et 4\* qui regroupent 71% de l'offre en emplacements locatifs.

### ■ LA FREQUENTATION

2010 continue sur la lancée amorcée par l'année 2008 avec **+2% en termes de nuitées** en hébergement de plein air (+4% en Auvergne).

Le nombre de nuitées en emplacements locatifs continue d'augmenter avec +4% entre 2009 et 2010, confirmant une tendance observée depuis déjà plusieurs années. A contrario, les nuitées sur les emplacements nus sont à la baisse (-3,5% entre 2009 et 2010). **Entre 2005 et 2010, la fréquentation des emplacements nus a baissé de 19% tandis que celle des emplacements locatifs a fortement augmenté (+ 36%)**. En 2010, les emplacements locatifs représentent 11% du nombre total d'emplacements mais génèrent 23% des nuitées.

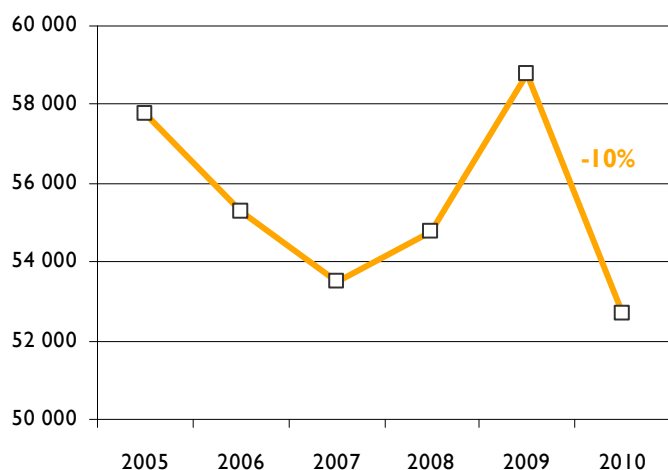
> Evolution de la fréquentation dans l'Allier et en Auvergne (nuitées 2004/2010)



Avec -15% de nuitées au mois de juin, la fréquentation en avant-saison est en large baisse par rapport à 2009 avec -10% de nuitées. Cette baisse est compensée par une bonne progression en cœur de saison (+11% au mois de juillet) et en après-saison +14%.

> Evolution de la fréquentation en nombre de nuitées...

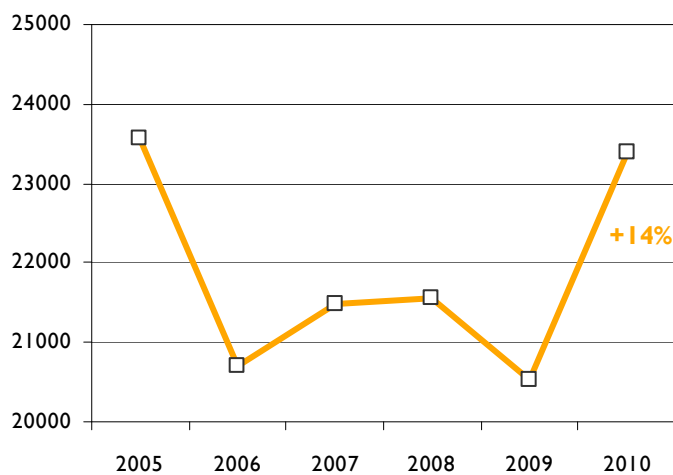
Avant-saison



Cœur de saison

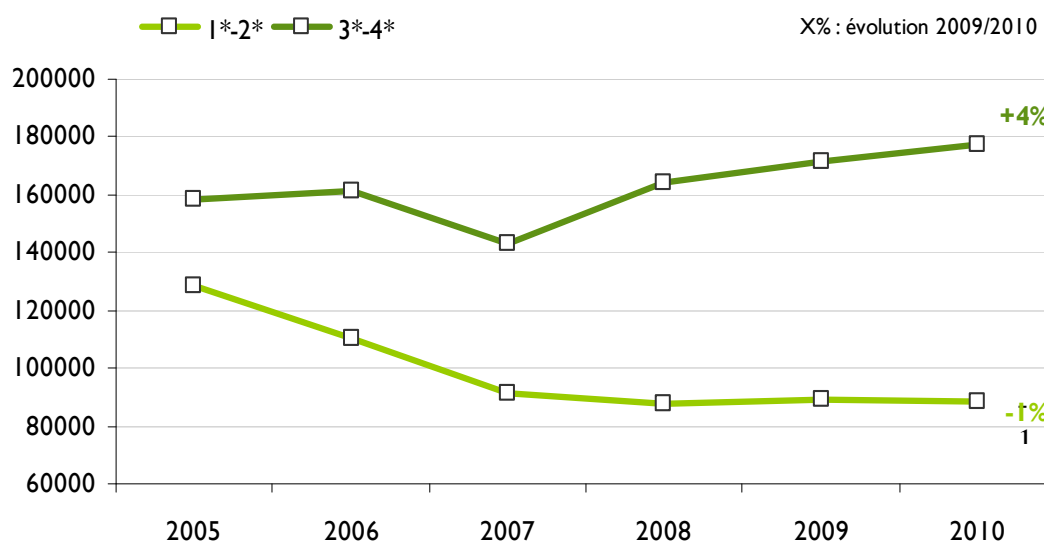


Après-saison



En baisse depuis 2006, le nombre de nuitées en 1 ou 2\* baisse encore de 1%. Le nombre de nuitées en 3 ou 4\* continue l'ascension débutée en 2007 avec +4% de nuitées. **En 2010, les 3 ou 4\* regroupent 67% des nuitées en hôtellerie de plein air.**

> Evolution de la fréquentation selon le classement (2004-2010 - nuitées)



Le taux d'occupation des établissements 3 et 4\* est également supérieur à celui des établissements 1 ou 2\*. Il en va de même pour la durée moyenne de séjour qui est en augmentation de 0,3 jours pour les 3 et 4\*. **Entre 2005 et 2010, la fréquentation des établissements 3 et 4 étoiles progresse de 12% tandis que celle des campings 1 et 2 étoiles s'écroule avec une baisse de 31%.**

> Fréquentation selon le classement

	1-2*	3-4*	Total
Nuitées	88 197	177 744	<b>264 941</b>
Taux d'occupation	18,1%	36,7%	<b>26,7%</b>
Durée moyenne de séjour	2,9	3,5	<b>3,3</b>

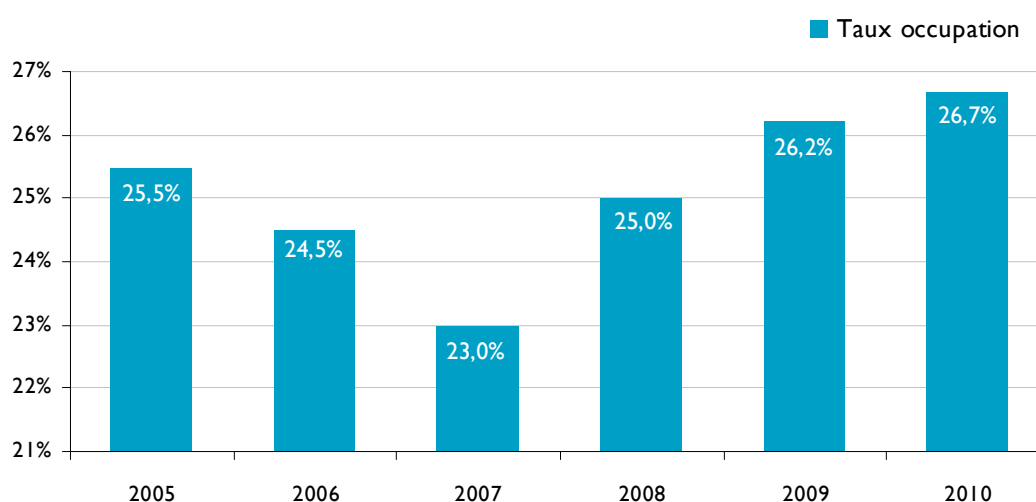
La répartition de la fréquentation entre établissements publics et privés a évolué entre 2006 et 2009 en faveur des établissements publics : ils représentaient 49% de la fréquentation en 2006 contre 58% en 2009 et 53% en 2010. Toutefois, les établissements en gestion privée affichent une durée moyenne de séjour de 3,8 jours contre 2,9 jours pour ceux en gestion privée. Ces résultats s'expliquent par le fait que les établissements en gestion privée sont mieux dotés en emplacements locatifs et en prestations de loisirs.

> Fréquentation selon le type de gestion

	Gestion publique	Gestion privée	Total
Nuitées	140 036	125 905	<b>265 941</b>
Taux d'occ.	-	33,8%	<b>26,7%</b>
Durée séjour (nuits)	2,9	3,8	<b>3,3</b>

■ **LE TAUX D'OCCUPATION**

**Le taux d'occupation moyen des campings de l'Allier gagne 0,5 points en 2010 pour s'établir à 26,7%** sur l'ensemble de la saison, marquée par un taux d'occupation à +3,6 points en juillet. C'est le plus fort taux enregistré depuis 2005.

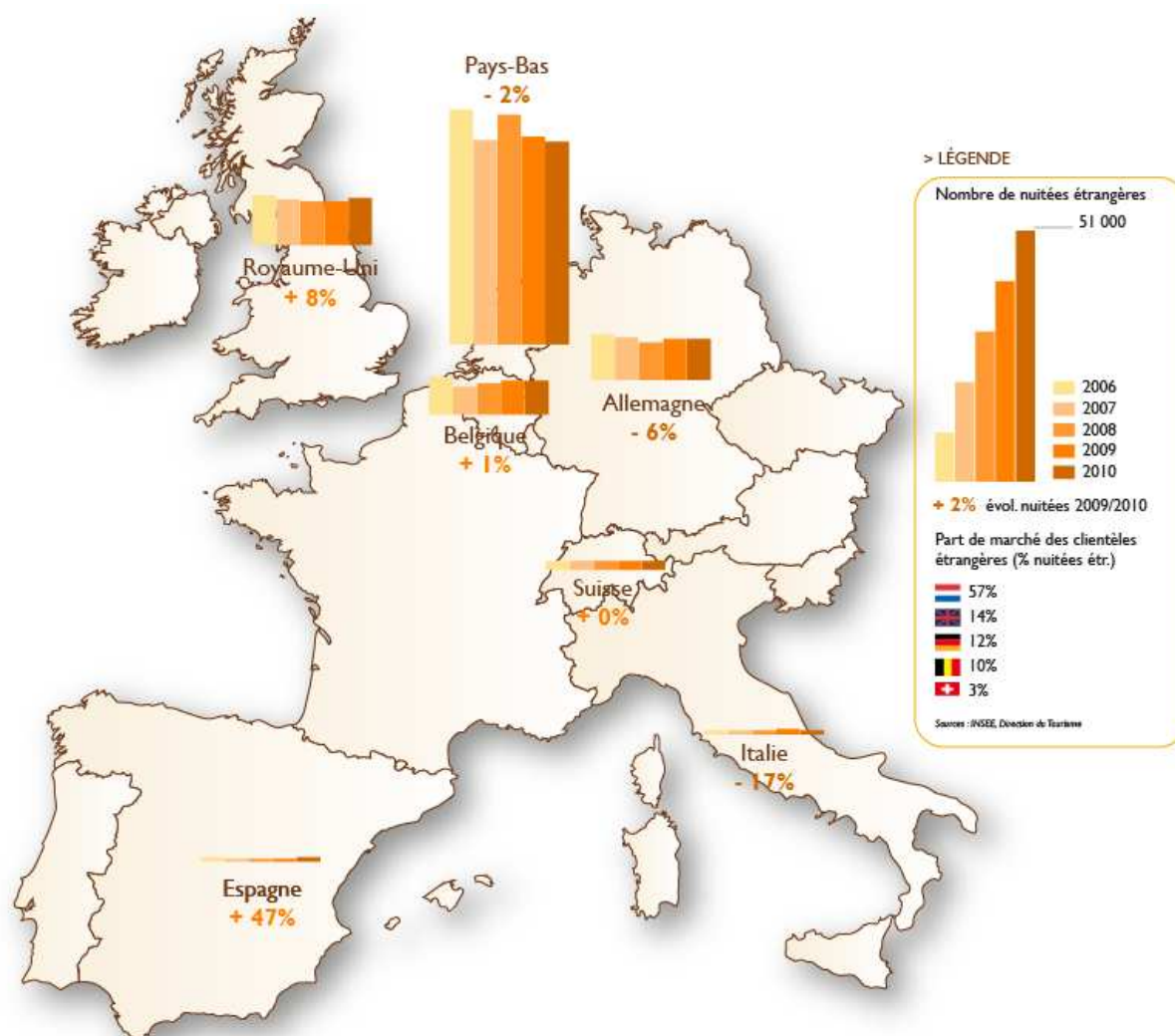
> Evolution du taux d'occupation (2005-2010)

Atteignant 69,2% en août, **le taux d'occupation des emplacements locatifs est de 50,5% contre 23,9% pour les emplacements nus**. Les emplacements locatifs se remplissent rapidement, dès le mois de mai où ils affichent un taux d'occupation à 42% alors qu'il n'est que de 22,3% en Auvergne. Bien que ce soit davantage vrai pour les emplacements locatifs, les emplacements de l'Allier présentent des taux d'occupation bien supérieurs à ceux de leurs congénères auvergnats en avant et en après saison. La tendance s'inverse en cœur de saison.

## ■ LES CLIENTELES

En réalisant 72 802 nuitées, **les clientèles étrangères représentent 27 % de la fréquentation des campings de l'Allier**. Le volume global des nuitées étrangères est stable par rapport à 2010.

### > Répartition des nuitées étrangères par origine géographique



Bien que légèrement en baisse par rapport à 2009, les nuitées néerlandaises représentent toujours 57% des nuitées ce qui place les Pays-Bas loin devant les autres. Les britanniques et les allemands conservent la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> places avec un nombre de nuitées en hausse. L'Espagne enregistre une augmentation de 47% de son nombre de nuitées en hôtellerie de plein air alors que le Danemark et l'Italie affichent des chiffres à la baisse.

**Les campings 3 et 4\*, qui disposent d'un meilleur niveau d'équipement et de service réalisent une large part des nuitées étrangères (71%).**